

## S.M.A.D.E.S.E.P. - REALISATION DE LA CAPITAINERIE DE SERRE-PONÇON

### AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE (PROCEDURE RESTREINTE)

#### Identification de l'organisme acheteur :

Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon (S.M.A.D.E.S.E.P.), rue du Morgon - 05160 Savines-le-Lac - tél 04 92 44 33 44 - fax 04 92 44 33 47 – [direction@smadesep.com](mailto:direction@smadesep.com)

#### Objet :

Concours restreint de maîtrise d'œuvre sur esquisse relatif à la réalisation de la capitainerie de Serre-Ponçon

#### Lieu d'exécution :

Rive du lac de Serre-Ponçon, 05160 Savines-le-Lac

#### Caractéristiques principales :

Mission complète de maîtrise d'œuvre telle que définie par la Loi MOP (hors OPC et éventuelles missions complémentaires) pour la construction d'un bâtiment évalué à 890 m<sup>2</sup> utiles et s'adossant sur 4 ensembles fonctionnels :

- Les espaces d'accueil du public (120 m<sup>2</sup>),
- Les espaces de bureaux du S.M.A.D.E.S.E.P. (269 m<sup>2</sup> - siège administratif),
- Les espaces techniques (ateliers, stockages, garages, sur 501 m<sup>2</sup>),
- Les espaces extérieurs dont une cale de mise à l'eau avec quai.

Le projet devra s'appuyer sur 2 échelles de réflexion : une approche urbanistique globale, proposée sous forme d'esquisse simplifiée, des différents espaces périphériques de la capitainerie ; une approche plus précise, au stade « esquisse PLUS », de la capitainerie elle-même. Le bâtiment devra en outre s'inscrire dans une démarche environnementale afin de bénéficier de la reconnaissance régionale « Bâtiment Durable Méditerranéen ».

#### Contenu de l'offre de candidature :

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant obligatoirement les pièces requises au règlement de consultation, et notamment :

- une lettre de candidature signée et accompagnée des documents prévus aux articles 45 et 46 du CMP
- la présentation de 6 références maximum jugées significatives
- une note méthodologique détaillant l'organisation et les moyens humains mobilisés dans le cadre du projet

#### Critères de sélection des participants :

- Moyens humains et matériels, compétences des membres de l'équipe (20%)
- Qualité des références et cohérence avec le projet (40%)
- Compétence dans la conception et construction d'équipements portuaires (30%)
- Compétence dans les domaines énergétique et environnemental (10%)

#### Critères d'évaluation des projets :

- Prise en compte du programme (50%)
- Montant de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux (40%)
- Pertinence des réponses par rapport à l'objectif de qualité environnementale et patrimoniale (10%)

#### Condition de participation : la consultation est ouverte aux groupements composés de :

- Un ou plusieurs architectes, inscrits à l'ordre national des architectes, dont l'un sera mandataire du groupement,
- Un ou plusieurs bureaux d'études réunissant les compétences exigées par le maître d'ouvrage – structure, fluides (génie thermique, climatique et électrique), acoustique, économie de la construction, ingénierie portuaire.

#### Nombre prévisionnel de candidats retenus : 3

Indemnité des participants : 12 000 € TTC par concurrent. Cette prime, portée à 14 000 € TTC pour le lauréat du concours, constituera une avance sur ses honoraires.

#### Remise des candidatures :

Les offres devront parvenir avant le **vendredi 1<sup>ier</sup> mars 2013, 12h00**, terme de rigueur à l'adresse suivante : S.M.A.D.E.S.E.P. Rue du Morgon - 05160 Savines-le-Lac, par voie électronique, par voie postale en RAR ou par remise directe contre récépissé, sous pli cacheté portant la mention "Concours de maîtrise - Capitainerie / ne pas ouvrir".

**Le règlement de la consultation, les documents, et les renseignements d'ordre technique et administratif peuvent être obtenus au S.M.A.D.E.S.E.P. par courrier ou par courriel à l'adresse [direction\(at\)smadesep.com](mailto:direction(at)smadesep.com)**

*Date d'envoi à la publication : le 14 janvier 2013*